

---

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McClelan, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance et de toutes pièces en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, se rapportant à la destitution des employés suivants, dans le comté d'Albert, Nouveau-Brunswick :

1. Le capitaine Joseph McAlmon, maître de havre pour le port de Harvey, destitué en 1884 ;
2. John R. Stiles, gardien du phare et du signal de brume de l'Île-aux-Meules, destitué en 1885 ;
3. James E. Kinnie, garde-pêche, destitué en 1887 ;
4. William S. Sturratt, gardien du phare et du signal d'alarme du Cap-Enragé, destitué en 1888.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de téléphone et de télégraphe Columbia," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, Le Sénat s'est ajourné.